

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 OCTOBRE 2017

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 25
Pouvoirs : 8
Votants : 33

Date de convocation du Bureau Communautaire :
23/10/2017

Le 30 octobre 2017, le Conseil communautaire de Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Nathalie TISSERAND (remplaçant Vincent LAUTIER), Claude TRASSARD.

Absents excusés : Hubert BONNET (Pouvoir à Gaëlle LICHTLE), Noël CHEYNET (Pouvoir à Jacky DUTRUC), Dominique DESFORGES (Pouvoir à Marc PECHOUX), Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN (Pouvoir à Bernard GRISON), Olivier EYRAUD, Béatrice GUERIN (Pouvoir à Claude TRASSARD), Vincent LAUTIER (remplacé par Nathalie TISSERAND), Chantal NOEL (Pouvoir à Richard SIMMINI), Michel RAYMOND (Pouvoir à Isabelle ACHARD), Etienne SERRAT (Pouvoir à Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS, Dominique VIAL, Roger CHORIER (Civrieux), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Marie LABROSSE (Saint Bernard), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Marie-Claude OVISTE (Savigneux), Monique RONGEON (Ars sur Formans).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Richard PACCAUD

OBJET : FINANCES – BUDGET Aménagement des Zones d'Activités 2017 - DECISION MODIFICATIVE N°3

Mme Brigitte COULON, 1^{ère} Vice-Présidente chargée des Finances, présente la proposition de décision modificative n°3 du Budget Aménagement des Zones d'Activités 2017 qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement (dépenses et recettes) à 100 000,00 €
- en section d'investissement (dépenses et recettes) à 5 000,00 €

Cette décision modificative permet :

- De régulariser une subvention du Département de 100 000 € pour l'aménagement de la 2^{ème} tranche du Technoparc de Civrieux ;
- De couvrir par cette recette le transfert du déficit de fonctionnement de la zone Vaize 2 (2 500€), transférée par la commune de Villeneuve, et d'abonder les crédits d'études (20 000 €), de travaux (52 500 €), et de frais accessoires (20 000 €) ;
- De transférer une somme de 5 000 € au remboursement du capital des emprunts via le virement à la section d'investissement.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°3 du Budget Aménagement des Zones d'Activités 2017 suivante :

D/R	n° Chap	n° compte	n° service	FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	observations
				Libellés	modification de crédits	modification de crédits	
R	74	7473	01	Subvention		100 000,00	Subvention du conseil départemental 2ème tranche
D	67	678	90111	Autres charges exceptionnelles	2 500,00		Déficit de fonctionnement Vaize 2-Commune de Villeneuve
D	011	605	90104	Travaux	52 500,00		
D	011	608	90104	Frais accessoires	20 000,00		
D	011	6045	90104	Etudes prestations	20 000,00		
D	023	023	01	Virement à la section d'investissement	5 000,00		
				TOTAL	100 000,00	100 000,00	

D/R	Opér.	n° Chap	n° compte	n° service	INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	observations
					Libellés	modification de crédits	modification de crédits	
R		021	021	01	Virement de la section de fonctionnement		5 000,00	
D		16	1641	01	Capital des emprunts	5 000,00		
					TOTAL	5 000,00	5 000,00	

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 3 NOV. 2017** A Trévoux, le 30/10/2017
 N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20171030-2017C107-FI
 Affichage le :

- 3 NOV. 2017

Le Président,
 Bernard GRISON


